EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE NOBLAT

Le dix-sept décembre deux mille quatorze, à vingt heures, les conseillers communautaires se sont réunis pour le conseil communautaire à Saint-Léonard de Noblat, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude LEBLOIS.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 10/12/2014

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 33

PRESENTS: Jean-Claude LEBLOIS, Alain DARBON, Bernard POUSSIN, Bernard DUMONT, Pierre LANGLADE, Jean-Pierre ESTRADE, Jean-Pierre NEXON, Franck LETOUX, Sylvette CHADELAUD, Roger CLEDAT, Jean-Louis BREGAINT, Sylvie ALAMARGOT, Gérard BEAUBIER, Monique BLONDEL, Catherine CELESTIN, Estelle DELMOND, Arlette DEMAR, Alain GONZALES, Claudine LAFOREST, Dominique MARQUET, Michelle MONDIT, Sébastien MOREAU, Michel PARVY, Christine RIFFAUD.

EXCUSES: Sylvie AYMARD (a donné procuration à Estelle DELMOND), Jean-Claude DECOUT, Paul DUCHEZ (a donné procuration à Bernard POUSSIN), Camille DUDOGNON (a donné procuration à Sylvette CHADELAUD), Alain FAUCHER (a donné procuration à Sylvie ALAMARGOT), Alexandre MAZIN (a donné procuration à Alain DARBON), Xavier NOUHAUD, Marie-France REIX (a donné procuration à Jean-Louis BREGAINT), Josiane ROUCHUT (a donné procuration à Alain GONZALES).

Sébastien MOREAU a été élu secrétaire de séance.

2014-153: ESPACE AQUATIQUE DE NOBLAT – DECISION MODIFICATIVE Nº01

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'arrêté préfectoral 2004-976 du 04 juin 2004 portant création de la Communauté de Communes de Noblat, Vu l'arrêté préfectoral du 28 janvier 2014 portant modification des statuts de la Communauté de Communes de Noblat,

Vu la délibération n°2014-054 du 11/03/2014 approuvant le budget primitif 2014 de l'Espace Aqua'Noblat

Monsieur le Président propose la décision modificative suivante :

| SECTION DE FONCTIONNEMENT | | | | | |
|---------------------------|----|------|------------------------|---|-----------------|
| | | | | , | |
| DEPENSES | | | | | |
| Article | Ор | Fonc | Libellé | Ajout / Retrait | Nouveau montant |
| 6231 | | 413 | Annonces et insertions | -100,00 | 9 900,00 |
| 6541 | | 413 | Créances en non valeur | 100,00 | 100,00 |
| TOTAL | | | | 0,00 | |

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré par 31 voix pour, 0 contre et 0 abstention

Approuve la décision modificative n°01 du budget de l'Espace Aqua'Noblat conformément au tableau ci-dessus.

Fait et délibéré à Saint Léonard de Noblat les jour, mois et an que dessus. Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Le

<u>Certifié exécutoire</u> Reçu à la Préfecture

Le:

Publié ou notifié

Le:

SAINT LEONAND DE NOMAT HAUTEVIENNE JUIN JEAN-Claude LEBLOIS

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte: ESPACE AQUATIQUE DE NOBLAT - DECISION MODIFICATIVE N.01

Date de transmission de 19/12/2014

l'acte :

Date de réception de 19/12/2014

l'accusé de réception :

Numéro de l'acte: 2014-153 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 087-248719361-20141217-2014-153-DE

Date de décision: 17/12/2014

Acte transmis par : Jean-Claude LEBLOIS

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte: 7. Finances locales

7.1. Decisions budgetaires